

précise. Le gouvernement, par la voix du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet), a tenté de relancer la balle à l'opposition, superficiellement, dois-je le dire, et sans vraiment aucun succès apparent. De façon surprenante, madame le président, il a même été en cela contredit à plusieurs moments par son collègue le ministre des Postes (M. Mackasey), qui, lui, je tiens à le féliciter, avait une attitude positive et logique par rapport au monde du travail perturbé au Canada.

**Une voix:** Ce n'est pas un « branleux »!

**M. Fortin:** Madame le président, il est regrettable évidemment que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) ne soit pas là ce soir, mais il était de façon très illustre représenté par son secrétaire parlementaire (M. Corriveau).

Celui-ci a dit que le gouvernement avait pris les moyens suffisants pour assurer l'approvisionnement en grains de provende au Québec, qu'il avait fait partir des bateaux, arrêté des bateaux, ouvert des portes à grains, fermé les élévateurs, « dompté des gars », fait du piquetage comme il le dit si bien en bon français. Mais, madame le président, on attend encore la solution. Immédiatement après son illustre et éloquent discours d'excuses, son collègue de Beauce (M. Caron) vient dire qu'après 10 jours la situation est dramatique et que c'est la survie de l'alimentation du bétail au Québec qui est en jeu. Peu de temps avant leur collègue ministériel disait que les députés de l'opposition s'imaginaient faire de la petite « politicaillerie » en posant des questions, et que ce débat était pratiquement inutile, et du même souffle, l'honorable député de Beauce dit que lui-même et quatre ou cinq de ses collègues se sont empressés de poser des questions depuis quelques jours au ministre.

Eh bien, madame le président, essayons de voir le bon sens là-dedans. Si un député de l'opposition fait de la « politicaillerie » lorsqu'il demande à un ministre de l'Agriculture d'intervenir devant une situation dramatique, je me dis que le même raisonnement s'applique lorsqu'un député ministériel s'y oppose. Je me dis aussi, madame le président, que si un député de l'opposition pose une question au ministre et si un député ministériel pose sensiblement la même question, et si dans les deux cas le ministre n'intervient pas et se contente de dire que les élévateurs sont pleins et que cela ne dépend pas de lui, je dis à ce moment-là, madame le président, que les Québécois ont commis une erreur en déléguant au-delà de 60 députés libéraux au Parlement.

Madame le président, je ne voudrais ni être partisan ni diviser le pays mais il est une chose cependant que je tiens à dire. On l'interprétera de la façon qu'on voudra. Depuis huit ans que je siége à la Chambre, on entend parler de problèmes relatifs au grain dans l'Ouest. Une poignée ou un bon groupe de députés de l'Ouest, et notons qu'ils ne sont pas des députés ministériels, ils sont des députés de l'opposition, mais parce qu'ils se regroupent, parce qu'ils se tiennent debout et parce qu'ils défendent les intérêts de leurs coin de pays, à maintes reprises réussissent à obtenir des débats d'urgence, à forcer la main du gouvernement et à obtenir des résultats pour l'Ouest du pays. A ceux qui m'accusent de partisanerie, je dirai que nous, au Québec, nous avons ce don de parler si peu des problèmes du Québec à la Chambre que chaque fois que nous en avons l'occasion, bien limitée il faut le reconnaître, chaque fois, nous avons le don de nous attaquer les uns les autres et de donner un spectacle aux autres députés de ce pays, un spectacle de députés qui oublient les problèmes de leur

### *Grève des débardeurs*

province pour défendre les intérêts de leur parti. Voilà le spectacle que nous avons eu ce soir jusqu'à maintenant, madame le président, et cela me déçoit grandement. A l'appui de ce que j'avance l'honorable député de Frontenac s'est trouvé « chatouillé » parce qu'on lui a rendu visite, dans sa circonscription, en fin de semaine. Il a préféré accuser l'honorable député de Richmond (M. Beaudoin) il y a un instant plutôt que de parler du problème des approvisionnements, plutôt que de laisser un message d'espoir ou apporter une solution pratique. En cela, l'honorable député de Beauce (M. Caron) avait raison, le député de Frontenac s'est contenté de dire, après avoir lu le discours préparé par des fonctionnaires, que le député de Richmond était illogique, un Québécois qui mange un autre Québécois. Madame le président, il a dit du député de Richmond que celui-ci encourageait les gars de la grève de l'amiante à continuer la grève, et maintenant dans le cas de la grève des débardeurs, qu'il voulait une loi d'urgence. Il a dit que le député de Richmond encourageait la grève à Thetford Mines, mais que dans le cas des débardeurs, il fallait obligatoirement une loi d'urgence.

● (2320)

Madame le président, si vraiment l'honorable député de Frontenac et secrétaire parlementaire pense cela, ce qui serait à prouver, il faudrait qu'il réalise que dans le cas de la grève de l'amiante, il ne s'agit pas d'une grève qui met en cause le bien commun de notre population, mais il s'agit là d'un conflit qui dure, qui durera parce que ce conflit est né sous les auspices du parti libéral, maintenu par le parti libéral par son inaction et aujourd'hui, madame le président, ces gens-là exigent la justice. Alors que dans le cas de la grève des débardeurs, pour la gouverne du député de Frontenac, il s'agit vraiment là d'un conflit qui met en danger le bien commun.

Ceci dit, il est une chose sur laquelle je voudrais insister. J'ai reçu de la Société coopérative agricole des Bois-Francis, Victoriaville, signé par son directeur-gérant, M. Marcel Pothier, ce jour, le télégramme suivant, et je cite:

Situation intenable dans les approvisionnements des grains de provende. Aucune expédition ce jour, des élévateurs de Québec, malgré injonction. Nos camionneurs ont été arrêtés ce matin à Montréal, élévateur. Des grévistes durci leurs positions. Nos stocks sont au minimum, environ 12 heures d'opération. Les expéditions par rail à Thunder Bay sont complètement désordonnées. Demandons mesure d'urgence.

Voilà un autre son de cloche qui contredit ce qu'a dit l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations et qui contredit aussi ce qu'a dit le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

Même si ce débat ne permettrait que de savoir la vérité au sujet de la situation, cela aurait déjà été un gain formidable pour nous. J'ai reçu, ce jour aussi, un autre télégramme de la Fédération des producteurs de volaille du Québec, et je cite:

La Fédération des producteurs de volaille du Québec regroupe tous les producteurs de poulet et de dindon de la province de Québec. Les producteurs de volaille sont alarmés par la situation des approvisionnements en grains de provende due au non-accès dans les ports nationaux suite aux grèves. Les réserves des producteurs seront épuisées dans les prochaines 24 heures, demandons une action immédiate; sinon des pertes énormes seront encourues par la suite du manque d'aliment.

Voilà une autre situation, un autre témoignage qui démontre la nécessité d'intervenir dans le plus bref délai. C'est le bien commun de la population au Québec qui est en jeu. Il ne s'agit pas, comme le disait de façon éloquente et juste l'honorable ministre des Postes (M. Mackasey), de passer une loi d'urgence chaque fois qu'un problème majeur, si limité soit-il, se pose. Si nous sommes à